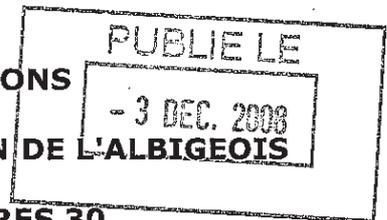


EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS



SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2008 À 18 HEURES 30

N° 5 - 142 / 2008 : REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT : MANDAT SPÉCIAL

L'An Deux Mille Huit, le 25 Novembre 2008

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 25 Novembre 2008 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Madame Maryse BERTRAND

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Laurence PUJOL, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Philippe HEIM, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES,

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Alain LONG, Claude COSTES, David KOWALCZYK.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Pierre COSTES, Jean-Marie COUDERC, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Robert PAGGI.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Stephen JACKSON, William NION, Félix TORRÈS, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, François LESCURE, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Christian MALGOUYRES, Michel ANDRAL, Francine ALARY, Noël RAMON, Patrice MANGIONE, Thierry MALLÉ, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Eliane CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT, Jean MAURIÈS.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 37

Votants (titulaires, suppléants votants) : 32

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 25 NOVEMBRE 2008

N° 6 - 142 / 2008 : REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT : MANDAT SPÉCIAL

Pilote : Ressources Humaines

Monsieur Christian CHAMAYOU, rapporteur,

Les élus communautaires peuvent être appelés à représenter la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, lors de diverses manifestations hors du territoire de l'agglomération.

Ces déplacements occasionnent des frais divers et, notamment, des frais de séjour et de transport.

Le Code Général des Collectivités Territoriales dans son article L. 2123-18 prévoit que les frais de mission nécessités par l'exécution de mandats spéciaux, peuvent être pris en charge par la collectivité.

Il convient de préciser que la notion de mandat spécial s'applique uniquement aux missions accomplies dans l'intérêt de la collectivité, par un membre de son organe délibérant avec l'autorisation de celui-ci. Le mandat spécial exclut donc les activités courantes de l'élu communautaire et doit en effet correspondre à une opération déterminée de façon précise. Enfin, il doit entraîner des déplacements inhabituels et indispensables.

Les frais de mission comprennent les frais de séjour et les frais de transport nécessaires au bon accomplissement du mandat spécial.

Il est proposé que le remboursement de ces frais soit effectué sur la base des dépenses réellement engagées et subordonné à la production de justificatifs.

Monsieur Jean-Michel BOUAT, Conseiller Communautaire délégué, Vice Président du Bureau délégué aux Transports Urbains, accessibilité, fret, s'est rendu en qualité de représentant de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, les 10 et 11 juin 2008, à Paris, au « Salon européen de la mobilité - Transports Publics 2008 ».

Monsieur William NION, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois délégué aux Affaires Générales et Achats Publics, se rendra à Lyon pour participer à « Pollutec 2008, le salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement » en qualité de représentant de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, qui se déroulera du 2 au 5 décembre 2008.

Je vous demande de prendre acte que ces déplacements relèvent d'un mandat spécial et qu'il y a lieu de procéder à la prise en charge et au remboursement des frais réellement engagés à leur occasion.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↳ **DONNE** mandat spécial à Messieurs Jean-Michel BOUAT et William NION pour les missions ci-dessus exposées.

↳ **DÉCIDE** d'autoriser le règlement des dépenses réellement engagées à cette occasion ;

↳ **DIT QUE** les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Fait le 25 Novembre 2008,

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE

